

Habilitation électrique B1V B2V BR BC

Formation sur mesure : nous consulter
Ajouté le 07/12/2022 - Modifié le
10/10/2023

Formation sur mesure : nous consulter

Intervenir en toute sécurité et prévenir le risque électrique



Objectifs

Prévenir le risque électrique et les accidents de travail qui y sont associés



Compétences visées

Être capable de respecter les exigences de la norme NF C 18-510 afin d'identifier le risque électrique et d'assurer la sécurité des personnes contre les dangers d'origine électrique



Public

Toute personne chargée d'assurer des travaux ou des interventions d'ordre électrique

Prérequis : Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.



Programme

Tronc commun

- Les effets du courant sur le corps humain : mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures etc.
- Les domaines de tension
- Les zones d'environnement et leurs limites
- Le principe de l'habilitation
- La définition des symboles d'habilitation
- Les rôles des intervenants
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit
- Les équipements de protection collective et individuelle



Habilitation électrique B1V B2V BR BC

- Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages dans l'environnement
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Module exécutant, chargé de travaux, d'intervention ou de consignation

- Les prescriptions d'exécution des travaux, la consignation, les interventions
- Les informations à échanger auprès d'un responsable
- Les mesures de prévention lors du travail
- Les fonctions des matériels

Pratique

- Savoir énumérer les risques dans la zone d'intervention/ de travaux/ de consignation
- Avoir un comportement adapté, respecter les consignes de sécurité
- Savoir poser une protection collective
- Savoir réaliser une intervention/ des travaux/ une consignation
- Savoir rendre compte auprès d'un responsable
- Pour la partie pratique, une armoire, une machine ou un local doit être mis à disposition par l'entreprise



Dates & lieux

 Formation sur mesure : nous consulter

 Le Mans



Les points forts

Taux de satisfaction global 2020 : 98 % des stagiaires ont déclaré être « SATISFAIT ou ENTIEREMENT SATISFAIT » sur les critères suivants : Conformité avec les objectifs annoncés ; Qualité des apports théoriques ; Animation générale ; Relation animateurs/participants ; Adaptation à vos attentes personnelles ; Utilisation possible des acquis dans votre travail ; Organisation matérielle, rythme.



Modalités pédagogiques

Nos formateurs sont choisis pour leurs expertises métiers, leurs compétences pédagogiques, leur connaissance de l'entreprise et la connaissance de la norme NF C 18-510



Habilitation électrique B1V B2V BR BC

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Pédagogie participative et interactive, exposés, vidéos, mises en situation pratique obligatoires.



Validation/Certification

Évaluation des connaissances en fin de formation. Attestation de stage remis à l'issue de la formation. Attestation d'habilitation envoyée après la formation afin que l'employeur complète le titre d'habilitation réglementaire